

## NOTRE PACTE POUR UNE AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE



*Le présent texte précise la partie agricole (p.15) du projet EELV*

*« Vivre mieux, vers la société écologique » publié en février 2012<sup>1</sup>. Il est amené à être précisé à l'avenir.*

Notre agriculture est dans une impasse, c'est une banalité de le dire. La plupart des agriculteurs hélas le vivent tous les jours, et, pour un grand nombre d'entre eux, sombrent dans le désespoir. Même s'il est utile de rappeler la situation actuelle, et les causes de cette impasse, ainsi que ses responsables et ses profiteurs, il est surtout nécessaire et urgent d'en sortir. Ensemble, et non les uns contre les autres. Avec les efforts de tous, mais dans une autre direction bien sûr. Il s'agit donc ici de proposer cette autre direction, de montrer que l'écologie, loin d'être l'ennemi « punitif » que caricaturent trop de responsables agricoles, est au contraire sinon toute la solution, en tous cas le chemin, et ne se borne pas à un maquillage vert. Le chemin que nous proposons est un chemin d'expériences et d'espoir avec des enjeux et des perspectives claires pour les agriculteurs, mais aussi pour nos territoires, pour l'agro-alimentaire, pour l'activité et l'emploi, pour la nature enfin, que nous avons bien abîmée depuis 60 ans d'agriculture industrielle... Et dont nous avons besoin pour vivre !

Les solutions que proposent les responsables agricoles actuels sont des leurres. Ce qui nous a menés dans l'impasse actuelle ne peut plus durer : la fuite en avant vers toujours plus. Il faut au contraire renverser nos priorités, mettre en avant le bien-être de tous et la coopération plutôt que la compétition et la lutte. Il ne s'agit pas de gagner plus, mais de *vivre plus et mieux*. Retrouver la fierté de son métier, essentiel pour chacun et pour l'humanité, la fierté et la qualité de beaux produits, de territoires vivants et porteurs de projets. Que chaque pays ou région du monde puisse nourrir sa population, que les animaux ne soient plus élevés dans la souffrance, que les espèces soient préservées.

Plutôt qu'un rêve, il s'agit d'un choix collectif qui demande un changement fort de politique agricole et agro-alimentaire. Un choix que nous vous proposons de faire avec nous, et qui ne se réalisera pas sans le concours de tous. Les changements nécessaires sont en effet nombreux et complexes. Il faut changer les règles du jeu du commerce international pour arrêter d'exporter n'importe quoi. Il faut permettre aux peuples de se nourrir, mais aussi arrêter d'importer la misère avec les agro-carburants ou le soja OGM. Il faut renouveler profondément la Politique Agricole Commune, dont une partie des objectifs restent valables mais ont été dévoyés au fil du temps. Globalement il faut redéfinir clairement ses objectifs. Il faut aussi changer la politique agricole française, mettre fin à la cogestion malsaine qui profite à quelques-uns au détriment de la plupart, réinstaller des agriculteurs au lieu d'agrandir les exploitations, changer les priorités de recherche et d'enseignement. Il faut enfin réconcilier la ville et la campagne, les agriculteurs et le milieu rural dans des territoires vivants.

Nous rappellerons d'abord les grands principes qui commandent à nos yeux une agriculture écologiquement et socialement acceptable, pour les agriculteurs, mais aussi pour les consommateurs et les citoyens. Il ne s'agit pas seulement de l'agriculture française considérée comme un isolat, mais bien de grandes options pour l'agriculture mondiale.

<sup>1</sup> <http://eelv.fr/le-projet/>

Il nous faut dans un second temps faire un constat des maux auxquels nous voulons remédier, avec une ambition de réforme radicale de l'agriculture, de ses pratiques et de sa durabilité, et de son rapport aux non-agriculteurs, dans la perspective d'un nouveau pacte entre les agriculteurs et la société.

Ceci nous amène dans un troisième temps à décliner à différentes échelles les mesures qui doivent conduire à la transition écologique, pour toute l'agriculture et tous les agriculteurs européens puisque nous devons raisonner à cette échelle compte tenu de la PAC et de son importance dans les financements publics et des discussions en cours pour son renouvellement. Mais nous devons aussi prendre des options sur l'avenir à l'échelle nationale en termes de lois et règlements, ainsi qu'à des échelles territoriales plus locales où l'expérience nous montre que de nombreux changements sont possibles par des actions coordonnées et négociées par les intéressés, agriculteurs et citoyens.

## **1. Des objectifs et des principes, à la base de notre action**

Refonder le pacte entre agriculture et société consiste à **définir la manière dont la société s'inscrit dans son territoire et son environnement**. L'objectif est de passer d'un modèle agricole et alimentaire européen productiviste et industriel à un modèle productif, conçu avec les paysans par et pour les consommateurs européens et non plus vers l'exportation sur des marchés mondiaux artificiels et très perméables à la spéculation financière, destructeurs des économies paysannes des pays en développement. Il s'agit **d'utiliser les aides publiques de manière juste et équitable en favorisant les agricultures véritablement durables et en phase avec les attentes de la société**. Il s'agit de **changer de paradigme en renonçant au leitmotiv stérilisateur de la compétitivité** en volume et en coûts de production, par rapport à laquelle nous n'avons aucune chance comparée à d'autres grands pays producteurs et exportateurs, et de **faire de la France un modèle européen et mondial d'agriculture durable et diversifiée dans des territoires vivants**.

Cette réorientation de la politique agricole se fera avec une partie bientôt majoritaire du monde agricole qui ne se reconnaît plus dans les orientations défendues par ses représentants, en **tenant compte des aspirations actuelles de la société pour une alimentation de qualité saine et diversifiée, des enjeux du changement climatique, de la nécessaire protection des ressources naturelles et du respect de la culture et de la souveraineté alimentaire des différentes régions du monde**. **Rapprocher dès que possible la production de la consommation** en diversifiant l'agriculture et en déconcentrant les moyens de transformation et de distribution fait partie de nos objectifs.

Notre volonté d'agir pour la souveraineté alimentaire passera notamment par une augmentation de **l'autonomie européenne et nationale en termes de production de protéines végétales et par l'arrêt de l'encouragement de la substitution des productions vivrières locales des pays du Sud par nos productions ou par des cultures d'exportations** déconnectées des habitudes et besoins alimentaires locaux .

Nous souhaitons **faire avancer la prise en compte des enjeux environnementaux et de sécurité alimentaire dans les règles du commerce mondial**, en appuyant le principe de marchés agricoles protégés à l'échelle de grandes régions (Europe, Afrique sub-saharienne, Asie de l'Est, etc...).

Nous souhaitons substituer aux actuelles relations Nord Sud, essentiellement commerciales, des **relations plus équilibrées, respectueuses des modèles agricoles et sociétaux du Sud**, notamment basée sur une coopération privilégiant une agriculture paysanne écologiquement intensive, constituant la voie de développement la plus durable pour ces agricultures

En synergie avec d'autres moyens d'actions territoriaux, ce projet **privilégiera une vie rurale active et**

**respectueuse du vivant.** Les politiques publiques doivent être totalement réorientées dans ce sens et **dès que possible reposer sur une subsidiarité, encadrée pour garantir un socle commun environnemental et social et limiter les inégalités.** Cela passe évidemment, en premier lieu, par la garantie aux travailleurs de l'agriculture, exploitants, conjoints et aides familiaux comme salariés d'un revenu décent et stable.

Ainsi notre horizon est-il le suivant : respecter le droit à la souveraineté alimentaire de chaque région du monde, élaborer une politique agricole juste et subsidiaire, proposer au consommateur une alimentation saine, redonner sens au métier d'agriculteur et lui permettre de vivre de son revenu, protéger les ressources naturelles et revivifier les territoires ruraux.

Le nouveau projet devra bien évidemment permettre de sortir de la surenchère énergétique et chimique, mais également privilégier la création d'emplois, de valeur ajoutée, de diversité, et d'emplois dans un contexte européen de chômage et de précarité.

L'horizon visé à long terme est une agriculture qui produit selon des processus écologiques, sur tout le territoire, issue :

- ✓ de techniques inspirées de l'agriculture biologique, permettant de réduire drastiquement engrais et pesticides ;
- ✓ de l'élevage non industriel, herbager et associé à la polyculture ou au pastoralisme, respectant le bien-être animal ;
- ✓ des systèmes de polyculture, associés si possible à de l'élevage.

D'ici à la fin de la mandature présidentielle, nous espérons entraîner la moitié des agriculteurs français à s'engager dans de telles démarches.

Ces démarches permettront de redéfinir une agriculture qui coopère avec la nature au lieu de l'exploiter, et qui considère l'environnement biologique et humain comme un « facteur de production » à part entière et non comme une contrainte extérieure.

Nous mènerons une **politique de biodiversité active, et de réconciliation des pratiques agricoles avec la production d'eau de qualité** écartant les biotechnologies diverses (OGM, Plantes mutées, nanotechnologies, clonage animal et sous-produits viande,...) contribuant au maintien ou à la restauration d'un environnement sain, des critères de sélection et de production de semences fondés sur l'adaptation aux écosystèmes locaux et la durabilité, le soutien des semences paysannes, le soutien de l'élevage herbager s'appuyant sur des races issues d'une refonte des schémas de sélection et d'appui aux actions menées au niveau des races locales...

Nous favoriserons une alimentation plus saine, diversifiée, locale, de saison, en rétablissant la part de végétal nécessaire à un bon équilibre nutritionnel, où viandes et produits laitiers seraient sélectionnés de productions de qualité respectant le bien-être animal. Nous nous engagerons fortement pour la diversité et la singularité culturelle des produits alimentaires, contre l'uniformisation, par le soutien aux petites unités de production et de transformation génératrices d'emplois.

Nous mènerons **une politique volontariste pour le bien-être des animaux**, par une stratégie de soutien aux démarches volontaires de bien-être animal supérieur aux normes minimales, par des aides aux éleveurs et si besoin aux transformateurs, par une différenciation des produits, par une recherche pour le bien-être animal en partenariat avec l'agriculture biologique, et par un enseignement renouvelé. La litière

végétale devra remplacer progressivement le système dit sur caillebotis, elle favorisera le bien être, améliorera la qualité des déjections et facilitera l'utilisation des effluents d'élevage pour un meilleur équilibre des sols.

Ce projet passe par une **politique nationale volontariste**, ainsi que par **la défense d'une PAC forte et profondément renouvelée** en termes d'objectifs et d'outils, défendant l'emploi, la diversité, l'environnement et le bien-être animal. Nous plaiderons également pour une politique internationale protégeant les agricultures du monde.

## **2. Un constat lucide sur la situation actuelle**

Les représentants institutionnels actuels de l'agriculture française (Etat et syndicat majoritaire, qui « cogèrent » la politique agricole en France depuis plusieurs décennies) persistent à poursuivre et même à amplifier un projet qui, fondé après-guerre, a pu avoir une certaine cohérence à ses débuts mais est dépassé historiquement depuis au moins 30 ans.

Ce modèle a généré une artificialisation des milieux par l'utilisation de produits chimiques de synthèse, de semences standards, de races animales productives et standardisées élevées hors sol. Il a généré la dégradation des ressources en eau souterraine et de surface, une consommation croissante d'énergie directe et indirecte, la concentration des moyens de production (mécanisation exacerbée, agrandissement, endettement, diminution du nombre d'emplois agricoles...). Ce modèle contribue à la chute accélérée de la biodiversité, tue les sols en les tassant, en les cassant, en les aspergeant de pesticides et en arrachant les arbres et les haies. Ce système accélère les risques d'inondation, l'érosion (mettant directement en péril le support de production), les coulées de boues, alors même que le changement climatique en cours va entraîner une fréquence accrue des événements climatiques extrêmes. Enfin sur le plan social, ce système fait disparaître les agriculteurs et contribue à la désertification des campagnes. En dix ans, de 2000 à 2010, l'agriculture a perdu 20 % de ses fermes, le nombre de ses emplois est passé sous le million, 50 % de ses actifs ont plus de 50 ans, leurs revenus subissant les à-coups incontrôlables de la dérégulation des marchés, les poussant généralement à la baisse.

A qui profite ce modèle délétère ? Avant tout aux géants de l'agrochimie et de l'agroalimentaire, *et seulement en apparence au consommateur* dans la mesure où les marges sont essentiellement captées par l'aval. Il est par contre très coûteux pour le contribuable en termes d'aides publiques agricoles (10 milliards d'euros par an en termes d'aides de la PAC, sans compter la part apportée par le budget de l'Etat ; le budget de la PAC représentant en gros 100 € par an et par Français de contribution au budget de la PAC). Par ailleurs ce modèle engendre d'importants coûts de réparation dans les domaines de la santé et de l'environnement.

Les pesticides sont incriminés pour leur rôle de perturbateurs endocriniens, ont des effets reconnus en termes de cancers, de dégénérescence nerveuse, de malformation à la naissance, de baisse de la fertilité... Ces problèmes de santé coûtent des milliards à la société, sans compter la perte de bien-être. Sur le plan de la dégradation des ressources, le Commissariat Général au Développement Durable a montré dans un rapport récent que les seuls coûts liés aux impacts de ce système en termes de traitements sur l'eau potable représentent pour le consommateur d'eau français 1,5 milliards d'euros chaque année. Et c'est sans évoquer la perspective possible à moyen ou long terme de ne plus disposer d'eau à capter du fait d'une dégradation généraliser, ni sans compter les impacts économiques des marées vertes qui envahissent le littoral.

Ce système est également totalement dépendant de l'énergie fossile. Il consomme en moyenne 10 fois

plus d'énergie pour produire les aliments que ce que ces aliments nous apportent à l'ingestion : ainsi au lieu de capter l'énergie solaire pour la transformer en aliments et autres produits agricoles en tant que système producteur d'énergie comme cela avait toujours été le cas, le système actuel est un consommateur net d'énergie. Cela n'est bien évidemment pas durable : les agriculteurs n'ont aucune autonomie et vont subir de plein fouet la montée des cours du pétrole (coût des carburants et des engrais notamment). De plus ce système est fortement contributeur au changement climatique puisqu'il émet environ 20% des gaz à effet de serre.

Ce peu d'autonomie est également vécu par rapport à l'approvisionnement en semences, sélectionnées avant tout sur des critères de rendement, et soumises au carcan d'un catalogue profitant avant tout aux producteurs de semences, interdisant aux agriculteurs de s'échanger les semences issues de leurs champs et les obligeant, avec la loi récente sur les certifications d'obtention végétales, à contribuer financièrement dans tous les cas de figure. Semences sélectionnées dans des conditions telles qu'il faut bien souvent, pour atteindre les rendements promis, les inonder d'engrais et de pesticides.

En poursuivant une spécialisation, une concentration et une industrialisation à outrance de la production, ce modèle agricole a oublié le bon sens agronomique qui repose notamment sur des rotations longues incluant des légumineuses (aujourd'hui presque disparue de la production et importée sous forme de soja pour le bétail, alors que nous avons à disposition tout l'azote gratuit de l'air que ces légumineuses pourraient transférer dans le sol !), et sur la complémentarité entre élevage et production végétale. Aujourd'hui l'élevage hors-sol se résume bien souvent à de gigantesques « usines à viande » produisant de la souffrance animale et humaine (santé mentale et physique des travailleurs, nombre croissant de maladies professionnelles graves...) et des rejets très polluants, sans compter l'usage en médicaments que cela implique (notamment antibiotiques), et les risques viraux associés (la grippe aviaire et la grippe porcine proviennent de ce type d'« usines à virus »). Ce type d'élevages écrase un élevage respectueux de l'animal et de l'environnement, trop peu soutenu par la PAC, alors que les grandes cultures ramassent la mise, et encouragent la production d'une viande de mauvaise qualité, vendue à bas prix, productrice de gaz à effets de serre sans pour autant stocker de carbone via des pâtures.

Ce vaste système agro-alimentaire industriel engendre en outre un énorme gaspillage puisqu'on estime à 40% les denrées jetées, entre le champ du producteur et l'assiette du consommateur. Ce gâchis est insupportable à l'heure où un milliard d'individus souffre de la faim sur terre, y compris dans les pays « riches ». Par ailleurs ce système agro-industriel contribue à affamer les pays du Sud en envahissant leurs marchés de surplus subventionnés et produits dans des conditions de productivité par rapport auxquels les paysans locaux n'ont aucune chance d'être concurrentiels.

Parallèlement à l'exode rural et au gonflement des bidonvilles engendré par ce système, 200 millions d'hectares ont été accaparés dans le monde entre 2000 et 2011<sup>2</sup> surtout en Afrique, par des Etats et des sociétés, dans le but, notamment de produire des agrocarburants (pour la moitié des terres acquises) ou des marchés de compensation via les crédits carbone. Et le rythme de ces investissements transnationaux s'accélère depuis 2005.

En France, alors que les zones proches des villes sont victimes de mitage, d'installations désordonnées et de perte de terres agricoles, les zones plus éloignées se vident, leurs populations vieillissent, les espaces et parfois le bâti tendent à déperir. L'équivalent d'un département en SAU disparaît tous les 7 ans et non plus tous les 10 ans : l'artificialisation des sols s'accélère alors que c'est, de l'avis général, un enjeu majeur.

Ce modèle a fait son temps. C'est une parenthèse de l'histoire et le poursuivre serait suicidaire. Les paysans l'ont bien compris, qui souffrent les premiers de l'impasse économique dans laquelle ils sont poussés, des troubles de santé, de la perte de sens de leur métier, comme en témoignent les 450 suicides en France dans la profession l'année passée.

La renégociation en cours de la PAC ne permet absolument pas de résoudre ces problèmes environnementaux, sociaux et sanitaires, et de contribuer à un nouveau modèle agricole, autonome, durable, résilient face au changement climatique.

**Pourtant une communauté internationale croissante de chercheurs, d'experts, d'institutionnels, de praticiens, décrète que ce modèle doit être changé en profondeur et de toute urgence pour faire face aux enjeux actuels.** Est-il nécessaire de rappeler les conclusions de l'IAASTD, certaines conclusions de la FAO en 2007 et plus récemment les déclarations d'Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies à la sécurité alimentaire, sur la nécessité pour assurer la sécurité alimentaire mondiale pour demain, de passer à l'agroécologie...

**Face à cette situation intenable, l'objectif d'Europe Ecologie Les Verts est d'accompagner l'ENSEMBLE de l'agriculture dans sa transition écologique, vers des systèmes autonomes, travaillant avec la nature et non en dépit de ou contre la nature, respectant le vivant, viables sur le plan économique et retrouvant sens.** Il s'agit de viser, à terme une agroécologie généralisée dont à ce jour le modèle le plus abouti est l'agriculture biologique, à travers un nouveau pacte entre agriculture et société. Des expériences maintenant reconnues et des études témoignent de la faisabilité de ce changement et de sa compatibilité, non, de sa nécessité pour nourrir le monde.

### **3. Les changements politiques à opérer à différentes échelles, des propositions pour 2012, et les années suivantes....**

**Que faire dans un contexte d'accords internationaux hésitants, d'une PAC en redéfinition, dont on attend des ambitions à la hauteur de la crise ?**

#### **3.1. Sur le plan mondial**

Sur le plan mondial, la situation de l'agriculture n'est pas bonne, alors qu'elle est censée nourrir 9 milliards d'hommes en 2050 contre 7 milliards aujourd'hui, mais aussi produire plus de matériaux biologiques pour l'industrie, l'énergie ou le bâtiment. Insécurité alimentaire, volatilité croissante des prix agricoles, exode rural massif qui continue, paysans du Sud principales victimes de la faim, écarts croissants entre la masse des paysans pauvres et les fermes très modernisées bénéficiaires des révolutions vertes ou tournées vers le marché international, achats massifs de terres par les pays riches dans les pays pauvres au détriment des populations qui y vivent.. L'agriculture a fait l'objet d'un abandon global des classes dirigeantes dans le monde entier depuis le grand mouvement de libéralisation et de mondialisation des années 80, dirigeants persuadés que les règles du seul marché et la spécialisation sur le marché mondial devaient tenir lieu de politique agricole. Cette politique, encore souvent réaffirmée dans les instances internationales et traduite en actes à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) depuis les accords de Marrakech de 1994 a totalement échoué, au point de faire souhaiter à beaucoup que les produits agricoles sortent de l'OMC.

Dans le même temps, les agronomes sont tous d'accord : la terre a les capacités de nourrir les 9 milliards d'habitants prévus sur Terre en 2050 si on ne dégrade pas plus le potentiel de production . Il faut réinvestir massivement dans l'agriculture, mais les gains de production disponibles ne sont pas chez nous où les rendements sont déjà très élevés avec des engrais et traitements beaucoup trop abondants, mais

dans les pays du Sud, sans dégrader plus l'environnement si on modernise les pratiques agricoles et qu'on investit dans l'agro-écologie, au contraire des « révolutions vertes » qui détruisent les sociétés rurales.

Cela n'implique pas une agriculture plus consommatrice de chimie, au contraire, car celle-ci, en détruisant la biodiversité et les ressources naturelles, scie la branche sur laquelle elle est assise ! C'est d'une agro-écologie dont le monde a besoin, d'une agriculture à rapprocher de l'élevage extensif à l'herbe, de l'agriculture biologique et de l'agriculture dite « durable ». Les agricultures paysannes intensivement écologiques<sup>3</sup> devront nourrir et employer demain une grande part de l'humanité et entretenir la plus grande partie de la planète. Viser l'autosuffisance alimentaire du monde avec une agriculture écologique implique néanmoins déjà de diminuer la part de viande dans nos régimes, en lui substituant en partie des protéines végétales, beaucoup moins « coûteuses » à produire sur le plan environnemental. Il ne faut pas oublier que la consommation excessive de viande du monde occidental rime avec élevages hors sols concentrationnaires bourrés d'antibiotiques, dans des conditions barbares et qui constituent des usines à virus

Mais des mesures techniques ne suffisent pas. Ce nouvel effort de développement ne réussira que dans le cadre de règles d'échanges internationaux profondément renouvelées.

**La crise alimentaire mondiale** est en effet à la fois le produit de la gestion spéculative des marchés, mais aussi de la ruine de l'agriculture des pays pauvres, aggravée par le développement d'une agriculture industrielle dans certains pays dits émergents (Brésil...). Face à cela, il faut sortir l'agriculture de la logique libérale de l'Organisation Mondiale du Commerce comme de l'Union Européenne, proposer l'autonomie et l'autosuffisance à l'échelle continentale, au nord comme au sud, protéger les pays ruinés contre les importations à bas prix et les aider à relancer massivement leur agriculture et l'emploi agricole en y investissant fortement, au lieu d'y exporter nos surplus. **Notre agriculture développée ne doit pas nourrir le monde, chaque grande région du monde doit et peut tendre vers la souveraineté alimentaire.**

Si la France ne saurait bien sûr décider de la politique agricole dans le monde, elle peut par contre soutenir fermement la réforme des règles d'échange internationales à partir des deux principes de souveraineté alimentaire, et de respect de l'environnement et du social. Elle peut aussi rapidement mettre ces principes en pratique dans ses relations bilatérales, notamment avec les pays d'Afrique.

Notre volonté de respecter la souveraineté alimentaire passera notamment par une augmentation de l'autonomie européenne et nationale en termes de production de protéines végétales et par l'arrêt de l'encouragement de la substitution des productions vivrières locales des pays du Sud par nos productions ou par des cultures d'exportations déconnectées des habitudes et besoins alimentaires locaux. Nous souhaitons substituer aux actuelles relations Nord Sud, essentiellement commerciales, des relations plus équilibrées, respectueuses des modèles agricoles et sociétaux du Sud, notamment basée sur une coopération privilégiant une agriculture paysanne écologiquement intensive. Exportons de la coopération au lieu de tonnes de produits inadaptés aux besoins locaux !

Le respect de l'environnement et du social passe à la fois par l'harmonisation des règles européennes par le haut au lieu de multiplier les distorsions de concurrence au détriment de travailleurs, mais aussi par la réinstauration de droits à l'importation en Europe basés sur les insuffisances sociales et environnementales constatées dans les pays producteurs, pour ne pas être inondés de produits à bas coût et limiter la concurrence à celle de produits de qualité.

3 A ne pas confondre avec l'Agriculture Ecologiquement Intensive (AEI) qui semble en France se déployer sur un modèle essentiellement industriel et semble-t-il au détriment d'agricultures écologiques paysannes

Il est d'autant plus nécessaire de réglementer les échanges internationaux que se développent actuellement des marchés bilatéraux ou multilatéraux qui vont à l'inverse des principes énoncés, comme l'indique cet encadré à propos de l'accord qui vient d'être signé entre l'Europe et le Maroc.

### **Accord agricole UE-Maroc : un coup de fouet aux relations Euromed ou une menace pour l'agriculture familiale ?**

José Bové, membre d'EELV et rapporteur de l'accord agricole UE-Maroc pour la commission parlementaire du commerce international, s'est positionné clairement contre l'accord qui a été voté. (Cristiana Muscardini, italienne et membre du Parti populaire européen, n'a en revanche que des arguments favorables). Les deux autres commissions parlementaires consultées sur la question se sont également montrées divisées : la commission de l'agriculture et du développement rural est pour le texte, alors que la commission des pêches s'y est opposée. Le Parlement s'est malheureusement prononcé pour ce nouvel accord de libéralisation qui aura des répercussions désastreuses pour l'agriculture familiale. Des petites exploitations qui représentent 20 % de la population active au Maroc, comme dans les pays du sud de l'Union européenne, en particulier en Espagne et en France. Cet accord agricole va réduire durablement la capacité du Maroc à renforcer son autonomie alimentaire. Il place les consommateurs dans une situation périlleuse, face à la spéculation de produits agricoles sur les marchés mondiaux.

#### ***A qui va profiter cet accord ?***

Contrairement à la volonté de venir en aide aux agriculteurs marocains, l'accord augmentera les exportations de l'UE de 50 % et celles du Maroc de 15 %. Au niveau des secteurs bénéficiaires, les choses sont tout aussi tranchées. Ce sont les entreprises européennes qui exportent des céréales ou de la poudre de lait qui attendent la signature de cet accord. Les multinationales de l'agro-alimentaire seront également bénéficiaires. Du côté marocain, quelques sociétés qui produisent des fruits et légumes pour l'export verront leurs ventes augmenter. Les bénéficiaires sont donc une poignée de grandes entreprises des deux côtés de la Méditerranée, aux dépens de l'agriculture familiale. Un rejet de cet accord aurait permis d'ouvrir de nouvelles négociations avec le Maroc, sur de nouvelles bases. Plus globalement, cela aurait été un signe fort en direction de la Commission pour qu'elle change de méthode, en introduisant notamment la participation du Parlement européen en amont dans les discussions. La Commission doit produire des études d'impact concrètes et sérieuses sur les conséquences économiques, sociales, environnementales et budgétaires des accords qu'elle négocie. Nous ne pouvons plus accepter que le Parlement n'ait à se prononcer que par oui ou par non. Les discussions de l'accord avec le MERCOSUR nous donneront rapidement l'occasion de voir si ce message est passé.

Le prochain accord bilatéral sur lequel le Parlement doit se mobiliser est celui en phase finale de négociation avec l'Inde où l'UE veut ouvrir le marché des produits laitiers alors que ses propres droits de douane sont très supérieurs et que la survie de 70 millions de petits éleveurs ayant en moyenne deux vaches ou buflonnes est en jeu.

### **3.2. Au niveau européen**

**Au niveau européen**, nous défendrons une Politique Agricole Commune (PAC) écologique et cohérente avec les enjeux climatiques, favorisant l'emploi et la production de biens communs, via une redistribution des aides plus équitable, plafonnées par actif et en renforçant les mesures vertes du "1<sup>er</sup> pilier".

Nous vivons aujourd'hui une PAC injuste qui n'a plus de légitimité pour la société, et pas d'objectifs cohérents actuels. Il faut absolument maintenir une PAC ambitieuse au niveau européen, contrairement au discours des libéraux anglo-saxons ou scandinaves, parce que l'agriculture n'est pas qu'une activité économique, mais fait partie intégrante de la culture européenne pour la variété et la qualité des produits, pour les paysages, pour l'aménagement et l'occupation harmonieuse de nos territoires. Mais il faut absolument la relégitimer en lui assignant de nouveaux objectifs clairs à long terme (revenu des



producteurs, emploi, biodiversité, préservation de l'environnement, qualité des produits et santé/alimentation..) et asseoir les mesures en conséquence.

Nous défendrons une réévaluation de l'aide aux petites fermes ainsi qu'un niveau d'aide convergent pour les pays de l'Union Européenne (UE) à l'horizon 2020.

La France renoncera à l'utilisation de référence historique à l'hectare, inégalitaire, et s'efforcera de faire adopter par l'UE des aides "contra-cycliques", réduites lorsque les prix sont élevés et relevées quand ils sont bas. Elle renoncera également à autoriser la culture de tout OGM et apparenté sur le sol européen (hors recherche médicale confinée).

Il s'agira de défendre au niveau européen six principes directeurs dans les négociations de la PAC en cours :

- ✓ Une rémunération minimale du travail agricole pour les agriculteurs qui rentrent dans les règles de l'éco-conditionnalité, équivalente à ce que l'on peut attendre dans d'autres secteurs d'activité (le SMIC, en France, par exemple).
- ✓ Une régulation des marchés par une gestion de l'offre (quotas de production...) et de la demande (nécessité d'une protection aux frontières, politique alimentaire) et de l'équilibre offre-demande (stockage, gestion de crises...) ce qui implique aussi une action forte sur les mécanismes financiers spéculatifs sur les matières premières agricoles mis en œuvre par des acteurs financiers sans rapport avec l'activité agricole autres que les profits immédiats. Plus qu'un fonds spécifique de régulation des crises qui en accepte donc la survenue régulière, c'est par la régulation des volumes et des prix, l'instauration de mesures contra-cycliques, la limitation du soutien à l'exportation aux produits agro-alimentaires et transformés représentatifs de nos cultures européennes contre les produits vivriers, qu'on assurera un revenu décent et stable aux producteurs avec des perspectives à moyen terme au lieu des incertitudes quotidiennes actuelles.
- ✓ La mise en place prioritaire de barrières aux frontières de l'UE, pour les protéagineux, source de tension sur les terres dans certains pays exportateurs, contenant souvent des OGM, et concurrençant l'utilisation plus importante de légumineuses cultivées et de prairies naturelles dans l'alimentation animale.
- ✓ Une réglementation sur le statut des salariés agricoles permanents et des salariés agricoles saisonniers migrants et non migrants pour réprimer la surexploitation de ces travailleurs et les distorsions de concurrence.
- ✓ La mise en place d'une nouvelle répartition des aides entre paysans et pays au sein de l'UE, et des critères environnementaux et sociaux forts pour accéder aux aides. Ceci conduit bien évidemment à la disparition des rentes acquises autour des DPU, depuis la réforme de 2003, et à une redistribution autre de ces fonds pour à la fois accélérer la transition écologique de l'ensemble européen, favoriser l'emploi, la vie des territoires et revenir à une autosuffisance alimentaire au niveau de l'Europe à 27.
- ✓ L'affirmation de règles européennes de refus des produits alimentaires issus de manipulations génétiques, la non-brevetabilité du vivant, le respect de l'accord de Nagoya sur la propriété intellectuelle des populations locales quant à l'usage des espèces vivantes
- ✓ Des rapports marchands équilibrés avec les pays du sud, en relation avec les règles internationales examinées ci-avant, et ceci particulièrement pour la fixation des contingents d'importation et des règles en vigueur pour les pays ACP.

Bien entendu ces principes généraux de réforme s'accompagneront des mesures correspondantes pour orienter les investissements, la recherche et les méthodes à partir des mêmes objectifs (2<sup>e</sup> pilier : mesures structurelles).

### 3.3. A l'échelle nationale

**A l'échelle nationale**, il nous faut rendre l'agriculture et les agriculteurs plus autonomes, et reconsidérer les finalités des exploitations à la lumière des principes énoncés précédemment, (1<sup>ère</sup> partie du texte), tout en tenant compte de notre participation à la PAC et il faut, avant tout, cesser de vendre le modèle actuel avec des arguments fallacieux de compétitivité (illusoire) et de vocation nourricière (fausse, comme l'indique l'encadré ci-dessous).

**Les discours officiels vantent à l'excès l'agriculture française qui serait « la première de l'UE27, le deuxième exportateur mondial de produits alimentaires et aurait vocation à nourrir le monde ».**

Examinons les échanges alimentaires (les produits non alimentaires pèsent très peu dans les échanges agricoles). Selon la FAO, sur la période 2000-09, la France n'a été que 7<sup>ème</sup> en moyenne pour l'excédent des échanges alimentaires, poissons exclus, après le Brésil, les USA, l'Argentine, les Pays-Bas, l'Australie et le Canada. Selon Eurostat, les ¾ des échanges alimentaires de la France se sont faits au sein de l'UE27 en moyenne de 2000 à 2010.

En dehors des échanges strictement européens, de 2000 à 2010 l'excédent de la France s'est fait à 97% sur les pays développés et est imputable en totalité aux boissons, essentiellement des vins et spiritueux, qui ne sont pas des produits alimentaires de base. Vis-à-vis des PED, si on exclut les boissons, la France a un déficit structurel de 1 milliard d'euros. **Au lieu de penser les nourrir, cessons d'être nourris par eux !**

En moyenne de 2000 à 2010, les principaux autres excédents de la France ont porté sur les céréales aux 2/3 intra-UE27 et aux 2/3 destinées aux aliments du bétail, puis sur les produits laitiers (deux fois moins d'excédent que les céréales et toujours majoritairement vers l'Europe), puis les animaux vifs (deux fois moins que le lait et quasiment seulement sur le marché européen) et le sucre (idem). Les principales importations de la France portent sur les fruits et légumes (majoritairement depuis l'Europe), les poissons (idem), les boissons tropicales (café-cacao-thé). La France importe hors de l'Europe plus qu'elle n'exporte pour les aliments du bétail, les oléagineux et les huiles.

Le déficit alimentaire de l'UE, y compris de la France, vis-à-vis des PED aurait été bien supérieur si les exportations n'avaient bénéficié de fortes subventions, y compris les aides internes, désormais "cachées" dans les DPU (droits au paiement unique), allant aux aliments du bétail. En se limitant aux subventions spécifiques par produit, les céréales exportées ont reçu 61 € de subvention par tonne en 2006 tandis que, en moyenne de 2006 à 2008, les viandes exportées ont reçu, par tonne d'équivalent-carcasse, 285 € pour la viande porcine, 288 € pour la volaille et les œufs et 1026 € pour la viande bovine, les produits laitiers exportés ayant reçu 109 € par tonne d'équivalent-lait.

En outre les 3,3 milliards d'€ d'exportations de produits animaux de l'UE15 vers l'UE12 ont bénéficié en moyenne de 2006 à 2008 de 563 millions d'€ de subventions spécifiques. Ce dumping interne à l'UE27 continuera tant que subsisteront de grandes différences dans les niveaux d'aides directes agricoles entre les anciens et nouveaux Etats-membres.

Dès la première année du quinquennat nous abrogerons la récente Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche (LMAP), jugée désastreuse, et lancerons un débat national sur l'agriculture, la pêche et l'alimentation en vue d'une loi d'orientation agricole (LOA) à adopter par le Parlement en 2013.

C'est cette loi qui définira les moyens à mettre en œuvre pour assurer la transmission des fermes existantes, installer de nouveaux paysans sur tous les territoires et accompagner les changements de

modes de production. Le principe général sera un abandon de la cogestion exclusive état/organisations syndicales majoritaires, remplacée par une reconnaissance systématique du pluralisme syndical, déclinée à tous les échelons de la décision publique concernant l'agriculture ; il sera nécessaire d'élargir la composition de nombreuses instances agricoles (les commissions départementales d'orientation de l'agriculture (CDOA), en sont un exemple parlant, car en premier lieu tous les syndicats agricoles n'y sont pas représentés) à la participation active des instances de la société civile, associations, collectivités territoriales.

Il nous faudra envisager dans l'urgence une refonte en profondeur des chambres d'agriculture, devenues obsolètes, contrôlées par certains lobbys agricoles. La refondation de la démocratie agricole est un de nos objectifs, qui conditionne complètement une réforme durable de l'agriculture

L'accès au métier de paysan suppose dans un premier temps de reconnaître de pleins droits tous les acteurs de la production dès lors qu'ils en tirent une partie de leur revenu, mais aussi d'ouvrir les aides à l'installation en faisant sauter les verrous des surfaces minimales et d'âge maximum pour l'accès aux soutiens publics avec un plafonnement réels de l'ensemble des aides accordées.

*L'installation agricole deviendra une priorité nationale affirmée, objectif auquel concourront non seulement la politique agricole, mais aussi la politique de l'aménagement du territoire et de l'espace, de l'emploi, et du foncier.*

L'accès au foncier implique une refondation du partage et du portage des terres. Le droit d'usage doit prévaloir sur le droit de propriété<sup>4</sup>. Le débat national permettra de déterminer s'il faut réformer, refonder ou tout simplement supprimer les SAFER en créant des outils plus adaptés aux attentes sociétales modernes<sup>5</sup>. Une rénovation de l'ensemble des outils d'intervention sur les structures permettra de privilégier systématiquement l'installation par rapport à l'agrandissement, en interdisant la disparition de siège d'exploitation mis aux normes avec l'aide de financements publics. Nous étudierons les modalités de mise en place d'un fonds de garantie du fermage. Il clarifiera la séparation de l'outil de travail du logement et mutualisera les innovations des collectivités territoriales et des associations pour le logement des nouveaux installés ou des paysans retraités. Il précisera les règles de l'agrandissement des exploitations existantes qui ne devraient prendre en compte que des critères de pérennisation des fermes existantes.

Les règles de la contractualisation et de la coopération seront revues, qui défavorisent actuellement l'agriculture paysanne équilibrée, poussent à la spécialisation et à la concentration. Tout en respectant les économies d'échelle, les contrats relatifs aux produits devront incorporer les externalités positives ou négatives de leurs productions si ces externalités ne sont pas gérées par des aides ou des taxations. La fiction de la coopération agricole unique comme du syndicat agricole unique doit cesser, et si la coopération doit être encouragée lorsqu'elle fait vraiment partie de l'économie sociale et solidaire, les

<sup>4</sup> Pour une gestion durable de l'espace agricole et afin de débloquer l'installation, nous favoriserons différentes formes d'appropriation collective et progressive du foncier pour un usage agricole sans propriété, avec les Collectivités locales, offices foncier assortie d'une gestion tripartite (collectivité, fermiers/profession, associations de consommateurs/environnementales), avec les Groupements citoyens (Terres de liens, GFA...), avec les cédants retraités et propriétaires privés. Le bail de carrière sera facilité avec la création d'un fond de garantie des fermages.

<sup>5</sup> Une autre perspective pourrait être d'intégrer les SAFER dans un régime unifié de gestion du foncier dont elles seraient la partie agricole et les EPFL la partie urbaine avec une capacité de stockage à long terme (produit d'une taxe sur les plus-values) afin d'atteindre des objectifs d'installation élevées à établir, de non retour des terres bio en conventionnel, de gestion environnementale (qu'elles ont déjà sur le papier). Il faudrait également renforcer la capacité de révision de prix, remanier le conseil d'administration, ainsi que le comité technique.

groupes coopératifs multinationaux doivent cesser d'être encouragés par des avantages indus, alors qu'ils se sont totalement éloignés dans leur gestion et leur politique des principes de la coopération<sup>6</sup>.

Ce débat sur l'installation et la gouvernance des structures d'exploitation sera ouvert à tous les acteurs de la société : l'agriculture est l'affaire de tous, et conditionne la mise en œuvre réelle de la transition écologique de l'agriculture, et c'est à l'échelle locale que l'on devra organiser une concertation entre l'ensemble des acteurs agricoles et non agricoles

Comme nous l'avons indiqué en préambule, celle-ci concerne l'ensemble de la production agricole. Cependant une priorité affichée sera le soutien des productions de proximité (les perspectives de localisation des activités agricoles ne doivent plus être régis par des logiques de faux avantages comparatifs, politiquement manipulés). et de donner une priorité aux aides à l'agriculture paysanne et biologique afin que celle-ci couvre au terme du quinquennat 20% de la surface agricole utile (SAU) nationale, comme c'est le cas actuellement en Autriche.

Plus globalement que cela, nous devons diminuer de 50% l'utilisation de pesticides d'ici la fin du quinquennat ; il est alors évident que les mesures actuellement mises en œuvre dans le plan de réduction de pesticides retenu dans le cadre des accords de Grenelle, sont très insuffisantes et qu'il faut mettre en place des dispositifs beaucoup plus incitatifs qui concentrent une majorité des transferts publics sur une transformation des pratiques agricoles, en s'appuyant sur la reconnaissance de nouvelles qualifications à préciser dans cette nouvelle LOA, agriculture intégrée, etc

Le principe retenu c'est que tout agriculteur bénéficiaire de subsides publics doit s'engager dans cette transition écologique, avec des objectifs concrets à réaliser. Ceux qui ne s'y engageraient pas ne sont pas exempts d'obligations, qu'elles relèvent du principe pollueur/payeur, ou de règlements concernant tant la santé publique que la gestion du patrimoine environnemental.

Au-delà des aspects socioéconomiques, les changements dans les exploitations nécessitent un effort accru et une reconversion assez large de l'accompagnement technique des agriculteurs, mais bien évidemment aussi de l'enseignement agricole et de la recherche agronomique. Nous proposons de consacrer à l'AB un pourcentage des moyens de la recherche agronomiques proportionnels aux objectifs de changements de pratiques que l'on se fixe (très concrètement 20% des moyens pour les recherches sur l'AB et l'agroécologie). Les recherches sur les biotechnologies appliquées à l'agriculture doivent être pour une bonne part remplacées par une recherche agronomique s'intéressant d'abord aux fonctionnements techniques privilégiant la pérennité des ressources naturelles et celle des agriculteurs ; Ce changement d'orientation de la recherche agronomique permettra d'associer de manière active les acteurs intéressés par les résultats et le déroulement de ces recherches (agriculteurs et organisations) et de valoriser les savoirs paysans, composante incontournable de l'exercice de l'activité agricole

Ces réorientations du cadre général de l'activité agricole, gouvernance des organisations professionnelles agricoles, conditions de l'accès au foncier et installation, formation et appui de la recherche agronomique, mise en œuvre de mesures incitatives à une transition écologique de la production agricoles permettront de faire évoluer l'agriculture vers une production agricole de qualité pour l'ensemble des consommateurs ; on développera la production d'agro-matériaux pour la construction écologique, en veillant à ne pas concurrencer la fonction première de production d'aliments ; la production de

<sup>6</sup> Une possibilité à débattre serait que les paysans aient, comme les salariés, la possibilité de créer un collège syndical au sein des coopératives, pour que soit respecté le principe d'égalité. Par ailleurs toute forme de distorsions de concurrence entre agriculteurs et systèmes de productions serait supprimée et les primes de quantité, contraires au principe même des coopératives, seraient remises en cause.

biocarburants de première génération qui sont concurrents de la production alimentaire seront abandonnés de même que leurs importations qui menacent gravement l'autonomie alimentaire de certains pays, tout en ayant accéléré la défriche des forêts primaires. Globalement les systèmes de production mis en œuvre dans les exploitations devraient retrouver une diversité de cultures suffisantes contribuant ainsi à une plus grande autonomie de ces exploitations, et à une amélioration des pratiques culturales nécessaires pour compenser l'abandon des pesticides. De la même manière nous supprimerons l'assujettissement des paysans à des mesures injustes de participation au financement des firmes de semences, en encourageant au contraire la mobilisation des ressources génétiques disponibles à l'échelle locale.

Le système des coopératives, et notamment leur encadrement juridique, sera revu en profondeur afin d'encourager des coopératives remplissant véritablement leur rôle de coopération, sachant qu'aujourd'hui celles qui dominent le monde coopératif agricole sur le plan économique sont devenues de grosses multinationales totalement étrangères aux principes de la coopération, et qui

Enfin, au-delà des mesures positives d'incitation directe à produire de manière plus écologique il sera nécessaire aussi de repréciser le cadre fiscal de l'activité des exploitations agricoles, qui actuellement sont encouragées à renouveler leur matériel de manière déraisonnable, au profit des marchands de machines agricoles, avec les conséquences que l'on sait sur l'incitation à l'endettement et l'agrandissement pour « amortir » les tracteurs plus puissants, etc. Dans ce sens on peut imaginer une modulation de la TVA pour les produits de l'AB, forcément à rediscuter en fonction des changements envisagés dans le cadre fiscal à l'échelle globale. Mais également une véritable application du principe pollueur payeur, aujourd'hui totalement méprisé et parodié par un système « pollueur-payé ». Il s'agira notamment d'augmenter très fortement (à l'image du Danemark) la taxe sur les pesticides afin d'inciter les agriculteurs à en consommer beaucoup moins, et d'instaurer une taxe sur les nitrates, comme cela est préconisé par des comités de bassin d'agences de l'eau et par le Conseil d'Etat, et à l'étude au moins depuis 1997. Le produit de ces taxes sera affecté à un travail profond de sensibilisation et de formation pour aider les agriculteurs à réinsérer l'agronomie dans leurs pratiques et à entamer une transition progressive (via l'agriculture intégrée notamment, mais aussi d'autres formes d'étapes comme l'agriculture durable, le niveau 3 de l'agriculture haute valeur environnementale, agroforesterie...) vers l'agriculture écologique, dont le modèle le plus abouti est l'agriculture biologique, qui devrait être soutenue dans son évolution par une recherche agronomique solide. Les redevances sur les prélèvements d'eau destinés à l'irrigation seront également rehaussées de manière à jouer un rôle incitatif et des cultures adaptées aux climats locaux, assorties de pratiques et systèmes permettant de restaurer la réserve utile des sols et à limiter l'évapotranspiration (agriculture biologique, agroforesterie, bois raméal fragmenté, haies...) seront fortement incitées. Les aides publiques nationales à la construction de « bassines » ou « retenues de substitution » ou « collinaires » seront très encadrées voire supprimées. Les questions d'irrigation doivent être débattues au niveau régional. L'irrigation fera l'objet d'une charte qui définira les conditions économiques, agronomiques et environnementales de sa pratique ainsi que les critères d'aides publiques à la réalisation de retenues collinaires : dimensionnement, types de cultures, répartition.

La nouvelle loi d'orientation agricole donnera priorité à une alimentation de qualité et de proximité, elle favorisera la création d'outils de transformation et de valorisation de produits alimentaires de dimension artisanale afin d'inverser la tendance actuelle calquée sur un modèle industriel dans l'obsession d'un pseudo marché exportateur.